

		Pathologie	Fréquence d'utilisation USI, personnel, produits (de 0 à 10)	Durée de mobilisation USI, personnel, produits (de 0 à 10)	Durée de mobilisation hospitalisation classique (de 0 à 10)
	Génétique clinique				
Degré d'urgence 1°	Immédiat, aigu, risque vital ou menace sur un organe, un membre	<u>PATHOLOGIE*</u> <u>INTERVENTIONS**</u>			
Degré d'urgence 2°	Aigu, état qui se détériore, potentiellement risque vital ou menace sur un organe ou un membre Intervention dans un délai se chiffrant en heures	<u>PATHOLOGIE</u> <u>INTERVENTIONS</u>			

Degré d'urgence 3 ^{°°°}	Accéléré Intervention dans un délai se chiffrant en jours	<u>PATHOLOGIE</u> - Consultations pour avis génétique prénatal (avant une grossesse effective) P. ex. dépistage échographique d'anomalies fœtales, antécédents familiaux, interprétation d'un résultat NIPT ou d'un diagnostic prénatal, ... - Consultations pour avis génétique auprès de nouveau-nés présentant de multiples anomalies congénitales ou en cas de résultats positifs au screening métabolique néonatal	0	0	0
Électif A+	Affection qui, si elle n'est pas traitée dans un délai de quelques mois, peut entraîner des dommages pour la santé < 3 mois Soins à planifier, en tenant compte de la capacité de l'hôpital et de la flexibilité nécessaire pour la reconversion de capacité	<u>PATHOLOGIE</u> - Consultations pour avis génétique avec implications thérapeutiques P. ex. : développement de mutations de germes présentant un intérêt thérapeutique dans le domaine de l'oncogénétique	0	0	0

		<p>(mastectomie bilatérale, traitement par Olaparib, ...) P. ex. : développement d'un diagnostic avec implications thérapeutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attitude thérapeutique dépendant des anomalies moléculaires révélées (p. ex. cardiogénétique, néphrogénétique, ...) - Attitude thérapeutique dépendant du pronostic de la maladie ou du syndrome diagnostiqué(e) <p>- Consultations pour avis génétique pré-conception (infertilité, diagnostic pré-implantation) pour femmes > 36 ans</p> <p>- Consultations pour avis génétique en vue de la discussion des résultats d'un examen génétique prédictif</p> <p>- Consultations pluridisciplinaires pour des patients souffrant de maladies rares et de décompensation psychique ou après la perte d'une grossesse</p>			
--	--	---	--	--	--

		<p>- Consultations en vue de la discussion de résultats génétiques qui, en raison de problèmes de langue et/ou du caractère complexe/sensible des résultats, nécessitent un entretien en face-à-face</p>			
Électif B++	<p>Crise COVID-19 Vu le faible impact sur la santé, les soins peuvent être reportés sans planification immédiate. >3 mois</p>	<p><u>PATHOLOGIE</u></p> <p>-Consultations pour avis génétique ne relevant pas des indications reprises sous le Degré d'urgence 3 ou Électif A (consultations génétiques ou postnatales sans implications thérapeutiques à court terme) <u>Remarque importante :</u> Ces consultations n'ont aucun impact sur le taux d'hospitalisations ni sur les admissions en services de soins intensifs. Nous demandons aussi le redémarrage de cette activité le plus rapidement possible, en restant attentif aux mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Compte tenu du nombre</p>	0	0	0

		limité de spécialistes en génétique clinique et des temps d'attente importants pour une consultation génétique, il nous semble judicieux de ne pas laisser ces délais s'allonger davantage.			
--	--	---	--	--	--

Réserves : cette liste est indicative et a pour but de fournir un appui. Il reste de la responsabilité du clinicien de tenir compte des spécificités (p. ex. comorbidités) du patient ainsi que de la capacité concrète actuelle et prévue et du contexte de sécurité de l'hôpital. La flexibilité de reconversion de capacité dans le cadre d'éventuelles nouvelles flambées de COVID-19 doit être prise en compte (voir réponse détaillée du Bureau du Conseil supérieur des médecins du 19.04.2020).

La proposition suppose l'ouverture de consultations sous réserve de garanties pour toutes les mesures de sécurité (y compris un registre des moyens disponibles).

Les téléconsultations sont encouragées, notamment pour le tri et les renvois par les MG dans le cas de patients dont les plaintes sont vagues.

Explication du tableau :

*PATHOLOGIE : il s'agit ici chaque fois, pour votre spécialité, d'une liste non limitative d'affections ou de groupes de pathologies spécifiques, classés si possible dans l'ordre de leur fréquence d'apparition.

**INTERVENTIONS : concerne toutes les interventions diagnostiques et thérapeutiques, qu'elles nécessitent ou non une narcose.

° Degré d'urgence 1 :

Implique une urgence telle que l'établissement du diagnostic et le traitement sont prioritaires sur toute autre activité qui, au besoin, est arrêtée à cet effet (immédiatement).

°° Degré d'urgence 2

Se rapporte à toute intervention diagnostique ou thérapeutique qui doit pouvoir avoir lieu dès qu'elle est possible et qu'elle s'inscrit dans le programme. Si nécessaire, le planning de la journée (du jour même) doit être adapté ou allongé.

°° Degré d'urgence 3

Se rapporte aux actes diagnostiques ou thérapeutiques qui doivent être planifiés le plus rapidement possible à court terme (< 1 semaine).

+ Électif A

Actes diagnostiques et thérapeutiques débouchant sur un plan de prise en charge de la maladie, éventuellement graduel, mais planifié de façon telle qu'il n'entraîne aucune diminution des chances pour le patient, compte tenu de la capacité du moment (avec priorité pour les degrés d'urgence 1, 2 et 3).

Mise en œuvre finale à évaluer et impérativement < 3 mois

++ Électif B

Actes diagnostiques et thérapeutiques n'impliquant aucun risque pour la santé à court ou moyen terme.

Les patients peuvent être vus pour avis même si une planification concrète n'est pas possible dans une période de 3 mois.

Ces actes peuvent toutefois avoir lieu en cas de surcapacité dans les établissements de soins.

En ce qui concerne les colonnes "fréquence" et "durée" attendue d'utilisation de l'USI et la durée d'hospitalisation, les modalités pratiques ad hoc devront être déterminées en parallèle par le médecin en chef en concertation en fonction des possibilités.

L'enquête vise seulement à obtenir un score entre 0 et 10 afin d'avoir une image plus précise des divers éléments.

